

LE CENTRE FRANÇAIS DE DROIT COMPARÉ

vous invite à la Table Ronde sur

LA FINANCE ISLAMIQUE : L'AUTRE FINANCE

Le jeudi 19 juin 2008, de 17 h à 20 heures

au Cabinet Gide Loyrette Nouel, 26, cours Albert 1^{er}, 75008 Paris

Présentation, **Gérard BRAYER**, juriste de banque
Présidence du professeur **Georges KHAIALLAH** (Université Paris II Panthéon-Assas)

I. DIFFÉRENCE

Charia et finance :

Le droit islamique fondement d'une finance alternative reposant sur l'économie réelle et le partage du risque
Dahman BEN ABDERRAHMANE, avocat, Paris

L'offre de la finance islamique

Les instruments : Les acteurs

Nicolas HARDY, Standard & Poors

II. COEXISTENCE

L'intégration dans le système juridique français

Gilles SAINT-MARC, avocat associé cabinet Gide Loyrette Nouel Paris

Les perspectives :

Les marchés de la finance islamique

Zoubeir BEN TERDEYET, PDG Isla Invest

Point de vue des banques

Estelle BRACK, Relations internationales, Fédération Bancaire Française

La faute de l'incertitude (Propos d'un juriste d'entreprise autour de la finance islamique

Didier LAMÉTHE, Secrétaire Général EDF International

Inscriptions : Centre français de droit comparé
28, rue Saint-Guillaume F-75007 Paris – Fax : 01 44 39 86 28 – E-Mail cfdc@legiscompare.com